

M A I R I E

DE

LA CAUNETTE

3 4 2 1 0

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 MAI 2020 A 18H00***Date de la convocation : 19 mai 2020*

Présents : M. AYATS Jean-François, Mme BUNOZ Céline, Mme COT Florence, M. DE VOLONTAT Nicolas, M. DELEGUE Salvy, M. FABRE Max, Mme IGER Anne-Claude, Mme MALRIC Claire, M. MALRIC Ludovic, Mme MARCOUIRE-VALLES Lucie, M. RINGOT Olivier

Absents : NEANT

Installation des conseillers municipaux

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Max FABRE, maire, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions. Il rappelle que la Charte de l'élu local et une copie du chapitre du Code Général des Collectivités Territoriales consacré aux « Conditions d'exercice des mandats locaux » (articles L.2123-1 à L.2123-35 et R2123-1 à D2123-28) a été distribué aux élus.

Mme COT Florence a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

Election du Maire

Sous la présidence de M. AYATS Jean-François, conseiller municipal, qui a informé les conseillers municipaux de la réglementation relative à l'élection du maire, s'est déroulé l'élection du maire.

Deux assesseurs ont été désignés par le Conseil Municipal : Mme MALRIC Claire et M AYATS Jean-François.

1 seul candidat s'est présenté, M. FABRE Max. Le vote s'est déroulé à bulletin secret.

Nombre de votants : 11. Nombre de suffrages exprimés : 11. Majorité absolue : 6.

M. FABRE Max a obtenu 11 voix. Il a été proclamé Maire et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

Elections des Adjoins

M. FABRE Max, maire, a rappelé que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le Maire.

Il a rappelé que la commune doit disposer d'au minimum 1 adjoint et au maximum 3 adjoints.

Le Conseil Municipal fixe à 3 le nombre d'adjoints au maire de la commune.

- Election du 1^{er} Adjoint

1 seule candidate s'est présentée, Mme MARCOUIRE-VALLES Lucie. Le vote s'est déroulé à bulletin secret.

Nombre de votants : 11. Nombre de suffrages exprimés : 11. Majorité absolue : 6.

Mme MARCOUIRE-VALLES Lucie a obtenu 11 voix. Elle a été proclamée 1^{ère} Adjointe et a été immédiatement installée dans ses fonctions.

- Election du 2^{ème} Adjoint

1 seul candidat s'est présenté, M. DE VOLONTAT Nicolas Le vote s'est déroulé à bulletin secret.

Nombre de votants : 11. Nombre de suffrages exprimés : 11. Majorité absolue : 6.

M. DE VOLONTAT Nicolas a obtenu 11 voix. Il a été proclamé 2^{ème} Adjoint et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

- Election du 3^{ème} Adjoint

1 seule candidate s'est présentée, Mme COT Florence. Le vote s'est déroulé à bulletin secret.

Nombre de votants : 11. Nombre de suffrages exprimés : 11. Majorité absolue : 6.

Mme COT Florence a obtenu 11 voix. Elle a été proclamée 3^{ème} Adjointe et a été immédiatement installée dans ses fonctions.

Délégations du Conseil Municipal au Maire

M. le Maire fait part au Conseil Municipal des diverses délégations qui pourraient lui être attribuées. Un document récapitulatif est remis à chaque conseiller municipal pour étude. L'attribution des délégations est reportée à la prochaine séance du Conseil Municipal.

Délégations du Maire aux adjoints et aux conseillers municipaux

Monsieur le Maire propose de déléguer :

- Mme MARCOUIRE-VALLES Lucie – 1^{ère} adjointe : à la Comptabilité publique, Etat Civil, Famille, Jeunesse, Petite Enfance, Affaires Sociales
- M. DE VOLONTAT Nicolas – 2^{ème} adjoint : aux Equipements généraux, Signalétique, Propreté et Gestion des déchets
- Mme COT Florence – 3^{ème} adjointe : à la Culture, au Tourisme, à la Vie associative, aux Animations, au Développement et à la Salubrité Publique
- M. AYATS Jean-François – conseiller municipal : aux Finances
- M. DELEGUE Salvy – conseiller municipal : à l'Environnement
- Mme IGER Anne-Claude – conseillère municipale : Communication et relations avec les citoyens
- Mme MALRIC Claire – conseillère municipale : aux Affaires Périscolaires
- Mme MALRIC Ludovic – conseiller municipal : aux Réseaux d'Eau et d'Assainissement
- M. RINGOT Olivier – conseiller municipal : aux activités Agricoles et Viticoles et aux chemins ruraux

Elections des délégués aux différents organismes

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU MINERVOIS AU CAROUX	APPEL OFFRES	PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES - OGS	PARC NATUREL REGIONAL DU HAUT LANGUEDOC	S.I.V.U DU HAUT MINERVOIS	S.I.A.E.P DU MINERVOIS	SYNDICAT MIXTE AUDE CENTRE	S.I.V.U CASERNE DES POMPIERS
Titulaire FABRE Max Suppléant MARCOUIRE-VALLES Lucie	Titulaires DE VOLONTAT Nicolas MARCOUIRE-VALLES Lucie RINGOT Olivier Suppléants AYATS Jean-François IGER Anne-Claude DELEGUE Salvy	FABRE MAX AYATS Jean-François	DELEGUE SALVY MARCOUIRE-VALLES Lucie	Titulaires FABRE Max BUNDE Céline MALRIC Ludovic Suppléants MALRIC Claire DE VOLONTAT Nicolas COT Florence	Titulaires FABRE Max DE VOLONTAT Nicolas Suppléant COT Florence	Titulaire MALRIC Ludovic Suppléant RINGOT Olivier	Titulaire COT Florence Suppléant MALRIC Claire

Questions diverses

- Le Conseil Municipal décide de se réunir au minimum 1 fois par mois. Dans la mesure du possible les réunions se dérouleront le 1^{er} mardi de chaque mois à 20h30.
- Les Adjoints au Maire se réuniront 1 fois par semaine pour faire un point sur les dossiers en cours et à prévoir.
- Des méthodes de travail devront être mises en place de façon qu'il y ait plus de concertation et de communication
- M. le Maire informe le Conseil Municipal que l'entreprise COLAS va reprendre les travaux de l'aménagement de l'Entrée Ouest.
- Le budget de l'année 2020 devra être adopté avant le 31 juillet.

La séance est levée à 20h00.